

Irrigation

Demander ces autorisations pour la campagne 2016-2017 avec Irrigadour

Dernier rappel

Afin d'obtenir vos autorisations de prélèvement d'eau à usage d'irrigation pour la campagne 2016-2017, si vous êtes préleveurs de l'Adour, ses petits affluents, ses canaux ou sa nappe, vous devez renvoyer vos volumes consommés. Si vous ne l'avez pas fait, merci de renvoyer au plus vite les formulaires reçus.

Si vous êtes préleveurs des rivières Arros, Midour, Douze, Lees, pour la campagne été 2016, vos consommations nous seront transmises automatiquement par la CACG.

Pour tous (Adour, Arros, Midour, Douze, Lees, canaux, nappes et lacs privés de ces secteurs), le **recensement de tous les prélèvements** (rivières, forages et retenues privés) **et des prévisions**

d'irrigation pour les années à venir est à renvoyer obligatoirement à l'organisme unique Irrigadour.

Attention ! Les prélèvements non recensés dans le cadre de l'Autorisation Unique Pluriannuelle ne pourront pas être pris en compte et donc être utilisés dans les années à venir. Tous les irrigants sont concernés par le renvoi du formulaire (y compris les irrigants à partir de lacs privés ou sous contrat avec la CACG) sauf les adhérents de structures collectives (documents renseignés par celles-ci) ou les irrigants à la pression.

Si vous n'avez toujours pas transmis votre dossier (envoyé durant l'été 2015) ou si vous n'avez plus votre formulaire, merci de vous rapprocher de nos services

ou de renvoyer votre dossier à l'aide de l'enveloppe fournie.

Si vous n'irriguez plus (plus irrigants, retraité, ...) et que vous avez reçu un dossier ou que votre situation a changé, merci de retourner votre dossier précisant votre situation.

Vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées de retour des formulaires :

- par mail :
ou_irrigadour@gers.chambagri.fr
- ou par courrier à :

Chambre d'Agriculture du Gers Services Techniques, OU Irrigadour, route de Mirande, BP 70161, 32003 AUCH CEDEX.

Si vous n'avez rien reçu, merci de le signaler auprès de la Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques au 05.62.61.77.13.